



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Menetou-Salon, le 23 mars 2017

Lettre ouverte

à

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel
Tour Mirabeau
39-43 Quai André Citroën
75739 PARIS Cedex 15

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur l'utilisation abusive d'anglicismes dans les médias, notamment à la télévision française ce qui irrite la plupart de nos concitoyens. Les « coaching », « story », « prime time », « people », « timing », « live », « best of », « the voice », « the battle », etc. prononcés souvent avec délectation en constituent un faible florilège.

Permettez-moi de me poser des questions ?

Cette pratique qui semble ne plus avoir de limite est-elle la traduction d'un snobisme ordinaire ou l'expression d'une paresse intellectuelle alors que l'équivalence en français existe ?

Certes, la langue française s'enrichit des idiomes étrangers mais l'anglais doit-il régner sans partage ?

L'utilisation de ces anglicismes incontrôlés est-elle la parure d'un pseudo modernisme qu'une autorité voudrait nous imposer et qui participe de l'acculturation sournoise qui menace notre patrimoine culturel ?

Y a-t-il volonté de nous faire perdre notre âme dans une supra nation dominée par la culture anglo-saxonne ?

Y a-t-il volonté de nous faire abandonner tout esprit de résistance, tout esprit critique en tolérant l'avalissement de notre belle langue ?

La langue française est-elle devenue ringarde ? En avons-nous honte ?

J'entends nos détracteurs nous servir par naïveté ou lâcheté les mêmes poncifs en nous accusant « d'intégrisme » linguistique et de nationalisme « bien-pensant ».

En dénonçant ces excès, nous cherchons à valoriser notre langue et partant, le plurilinguisme, manifestation de la multitude des civilisations en bannissant toute idée hégémonique.

Nous demandons au Conseil supérieur de l'audiovisuel et à votre autorité de s'engager dans cette mission de sauvegarde de notre propre culture, et de contribution à son rayonnement.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération

Le président,

Alain ROBLET